

# La France associative en mouvement

SYNTHÈSE

17<sup>ème</sup> édition  
Novembre 2019



Cécile BAZIN – Marie DUROS – Marie DUFOUR

Guillaume PREVOSTAT – Jacques FAURITTE – Jacques MALET

# Au sommaire

---

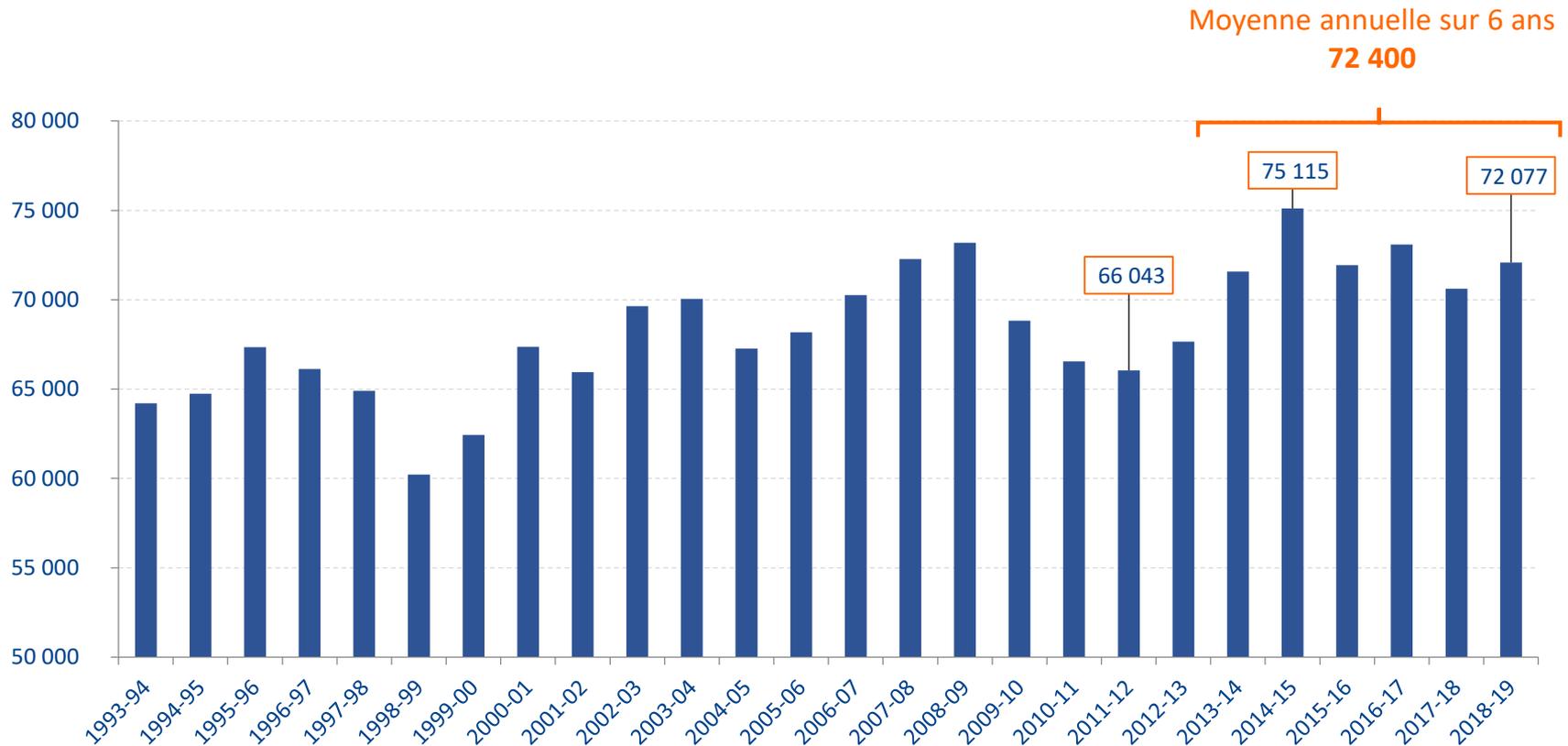
1. Les créations d'associations jusqu'en août 2019
2. Associations et bénévoles aujourd'hui
3. L'emploi dans les associations en 2018
4. Le moral des responsables associatifs au printemps 2019
5. En savoir plus

*Pour télécharger l'étude complète : [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)*

# *Les créations d'associations*



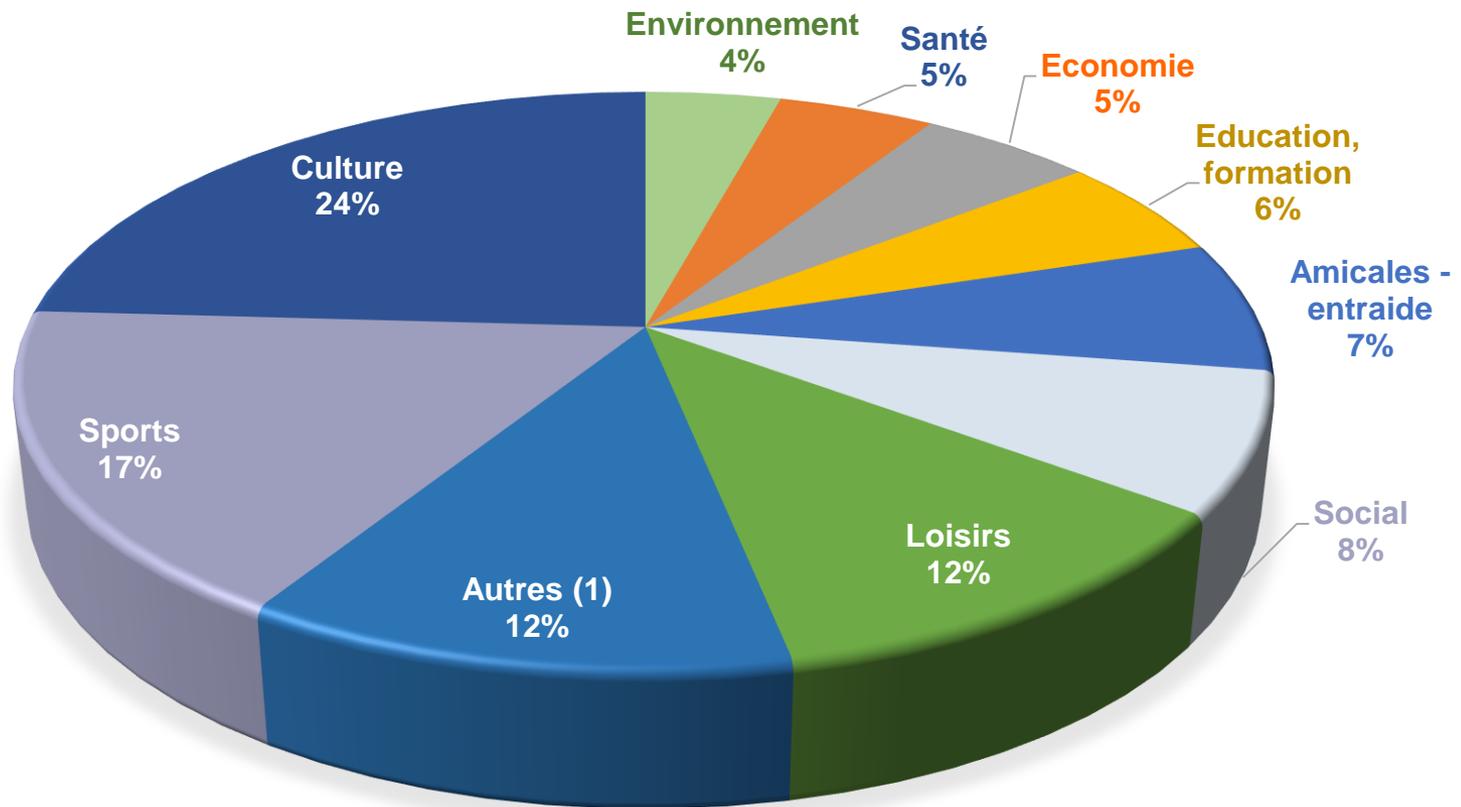
# Suivi annuel des créations



Source : Services du Journal officiel et tribunaux d'instance de Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

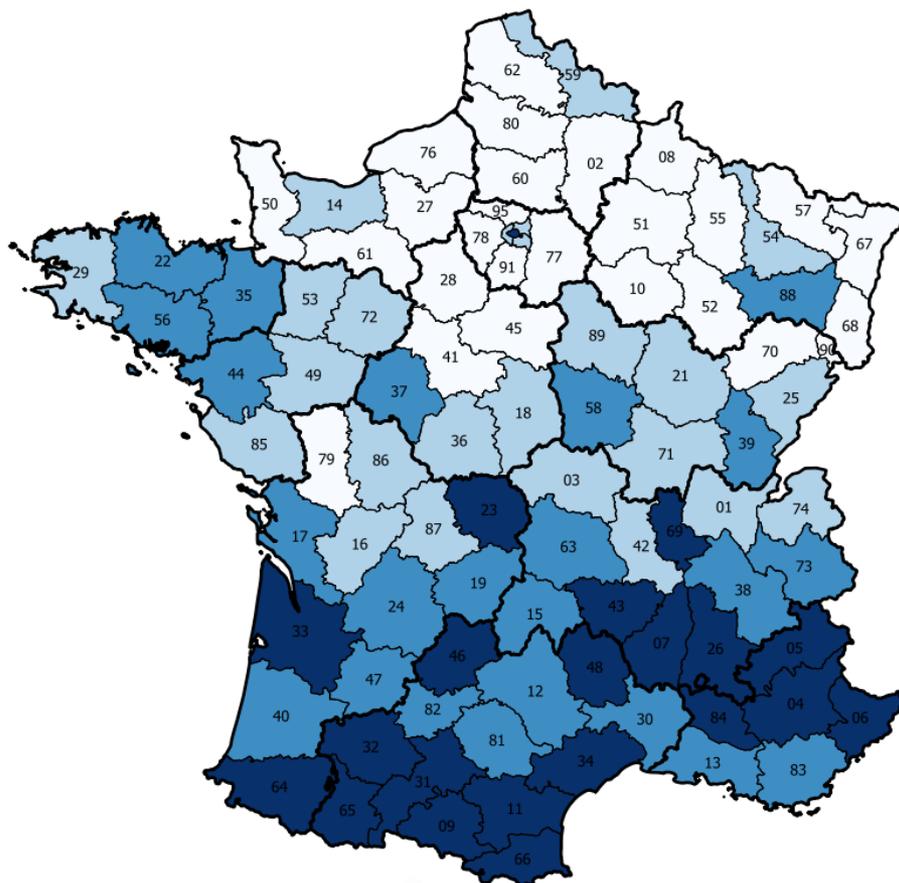
De début septembre à fin août pour correspondre au rythme d'activité de bon nombre d'associations et pour éviter des biais significatifs constatés en fin d'année, lorsque l'on observe les créations selon l'année civile.

# Objet des créations



Source : Journal officiel sur la période 2016-2019. Traitement R&S sur les 10 principaux thèmes. (1) Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

# Densité de créations dans les territoires

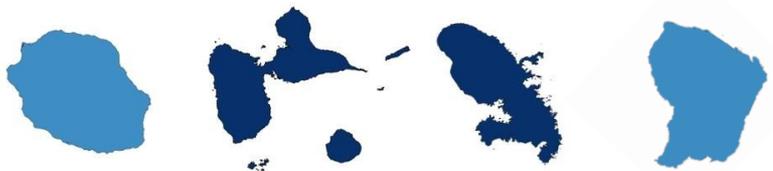


N'est pas forcément un  
indicateur du  
dynamisme du tissu  
associatif

Nombre annuel  
de créations d'associations  
pour 10 000 habitants  
(Moyenne nationale : 10,8)

- Moins de 8,8
- De 8,9 à 10,4
- De 10,5 à 12,3
- 12,3 et plus

Carte réalisée avec le logiciel libre QGIS,  
avec l'appui de l'association CartONG



# Combien d'associations et de bénévoles?



# Combien d'associations en France ?

---



*On connaît la date de naissance d'une association, mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.*

Estimation de R&S à partir de quatre sources officielles actualisées :

- Le nombre de créations, observé sur 10 ans (Journal officiel)
- Le nombre d'associations employeurs (ACOSS-URSSAF et MSA)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE), indice des besoins associatifs



**Entre 1,35 et 1,45 million d'associations en activité**

# Combien de bénévoles associatifs ?

---

*Une enquête triennale (2010-2013-2016-2019) de l'IFOP, pour France Bénévolat et Recherches & Solidarités, permet d'estimer la proportion des Français qui donnent du temps pour une association.*

L'état des lieux en 2019 :

- 24% des Français sont engagés bénévolement dans une association (25% en 2016).
- 10% des Français lui donnent du temps gratuitement chaque semaine (12,5% en 2010).
- La proportion des femmes et des plus jeunes est en hausse.
- La proportion des bénévoles est bien plus faible, parmi les personnes les plus modestes.



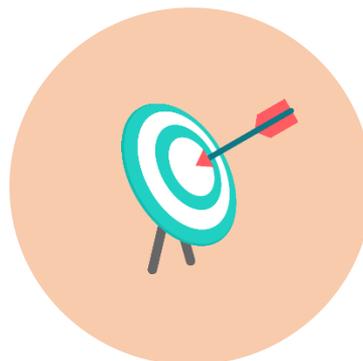
**Environ 12,5 millions de bénévoles en France,  
dont 5,2 à 5,4 millions actifs chaque semaine**

# 12,5 millions de bénévoles et 1001 façons d'agir

Sur place, régulièrement



Mission ponctuelle ciblée



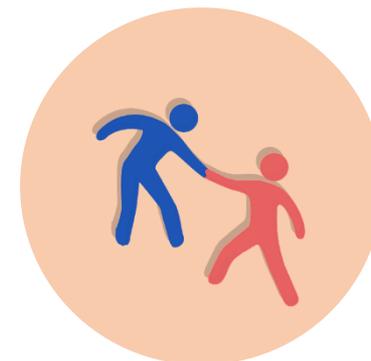
Les réseaux sociaux  
Internet solidaire



A distance :  
comptabilité, dossier...



Coup de mains



# Au bilan, un léger repli

2016

25% des Français bénévoles



2019

24% des Français bénévoles

Par rapport à 2016, ils sont proportionnellement :	
Plus nombreux	Moins nombreux
Les femmes	Les hommes
Les moins de 35 ans	Les 35 – 49 ans / les 50 – 65 ans / et surtout les plus de 65 ans
Bac + 2	Les moins diplômés jusqu'au Bac

Sources : enquêtes IFOP 2016 – 2019 pour France Bénévolat et Recherches & Solidarités. **Lecture** : 25% des Français donnaient du temps à une ou plusieurs associations en 2016, ils sont 24% aujourd'hui. Les femmes, les moins de 35 ans et les bac +2 sont proportionnellement plus nombreux en 2019 qu'en 2016.

# Bénévole aujourd'hui

---



La recherche de projets et d'actions concrètes



La définition d'objectifs et l'attente de résultats



Se former, être efficace dans son action bénévole



S'appuyer sur les compétences bénévoles acquises



Plus de mobilité, diversité d'expériences bénévoles



Agir en équipe, convivialité et enthousiasme

# Des évolutions positives

---



La parité dans les associations



L'engagement des jeunes



Des motivations croissantes



Plus de satisfactions et moins de déceptions



Reconnaissance des compétences développées

Sources : enquêtes annuelles Recherches & Solidarités.

# Quelques points d'attention

---



Moindre proportion de bénévoles chez les plus de 65 ans



De plus en plus de bénévoles occasionnels



Une fracture associative accentuée  
(3 fois plus de bénévoles parmi les plus diplômés)



Un déficit de convivialité, parfois exprimé



Une image des associations à renforcer, aux yeux de certains

# *L'emploi associatif*



## Avertissement au lecteur

Des changements méthodologiques, induits par l'entrée en vigueur de la Déclaration Sociale Nominative (DSN), ont conduit à construire une nouvelle série de données. Il convient donc de s'abstenir de les rapprocher de celles de nos publications antérieures.

# Un enjeu économique et social fort

159 400 employeurs

- 12% des associations en activité
- 53% des associations employeurs ont 1 ou 2 salariés
- Plus de 8 200 associations emploient plus de 50 salariés

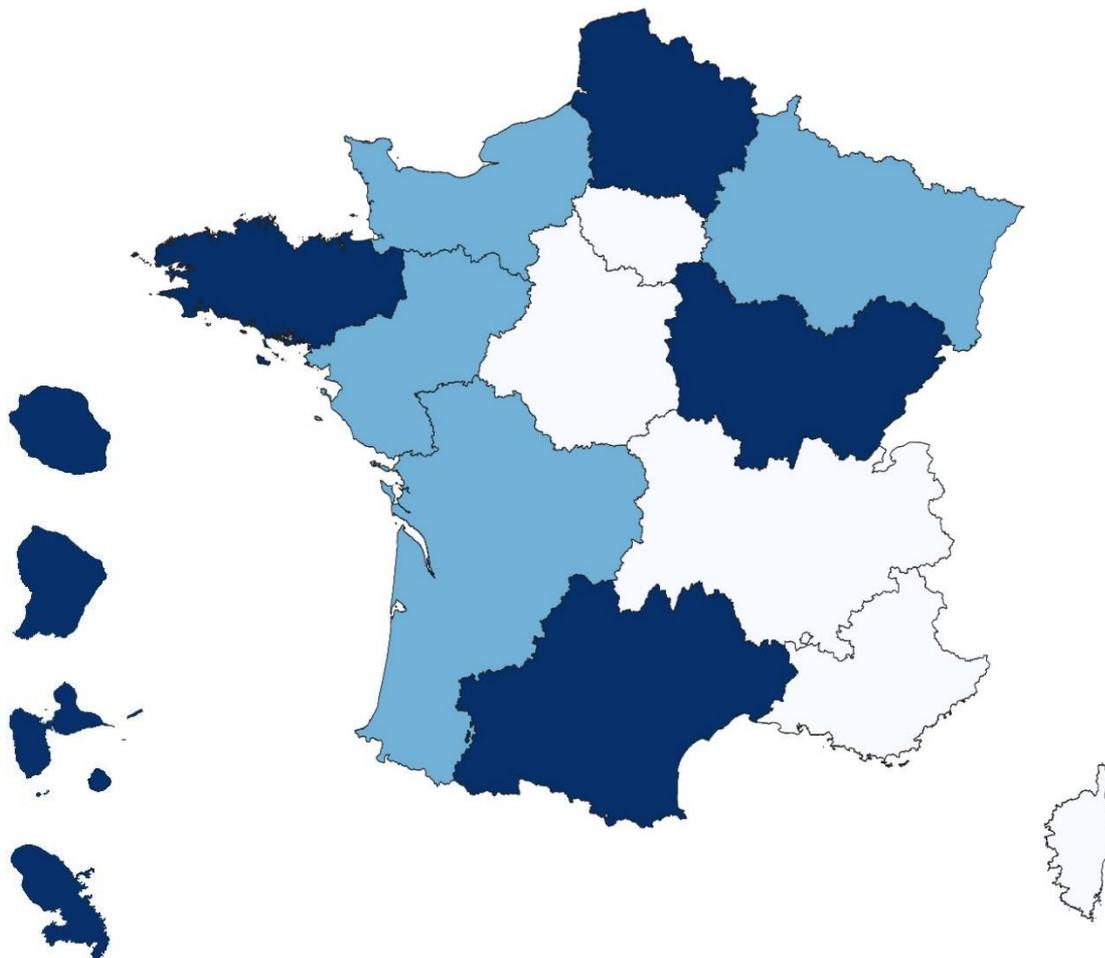
1 837 000 salariés

- 9,4% des salariés du secteur privé (10% hors Ile-de-France)

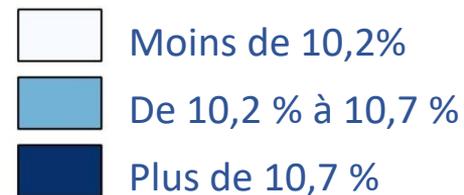
40 milliards d'euros de salaire

- 6,8% de la masse salariale du secteur privé

# Dans les régions



Part de l'emploi associatif dans l'ensemble du secteur privé en 2018 :

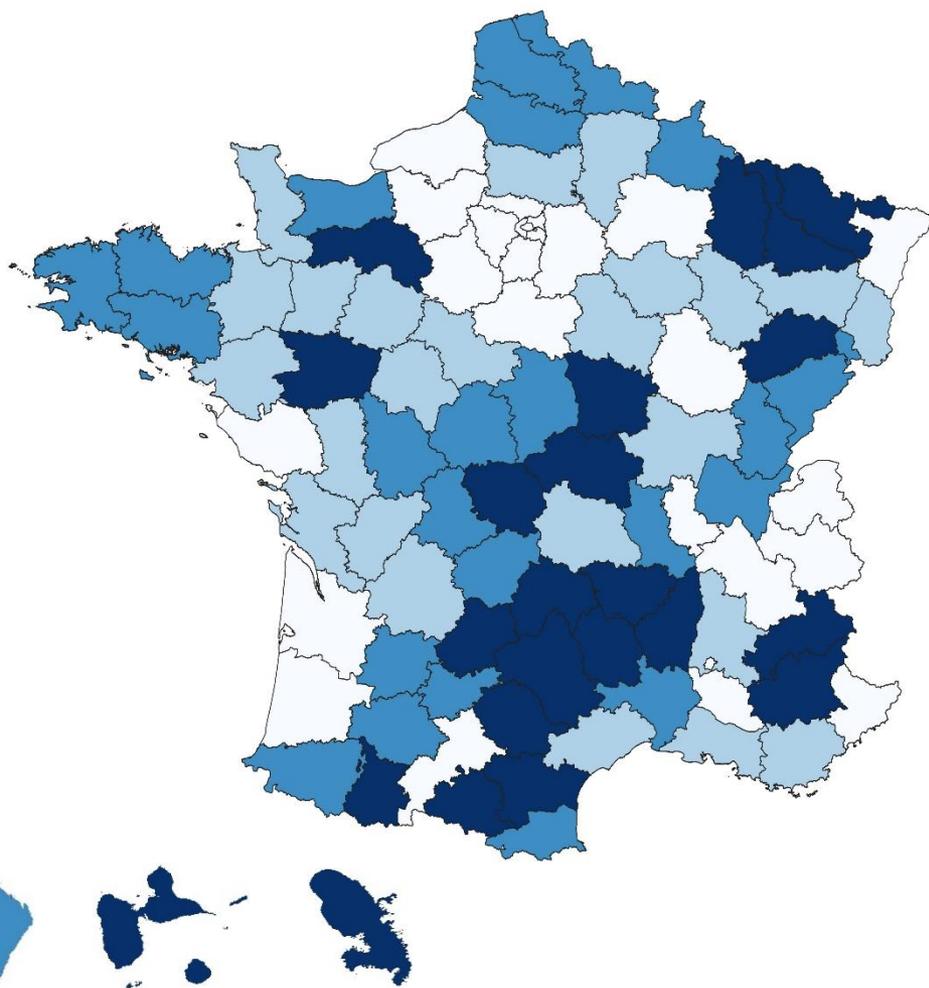


Moyenne nationale : 9,4 %

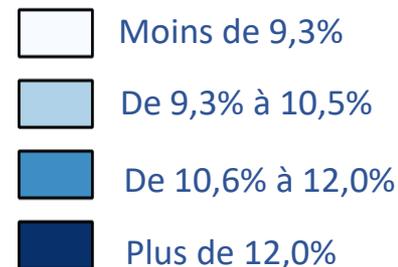
Hors Ile-de-France : 10,0 %

*Carte réalisée avec le logiciel libre QGIS, avec l'appui de l'association CartONG*

# Une variété de situations dans les départements



Part de l'emploi associatif dans l'ensemble du secteur privé en 2018 :



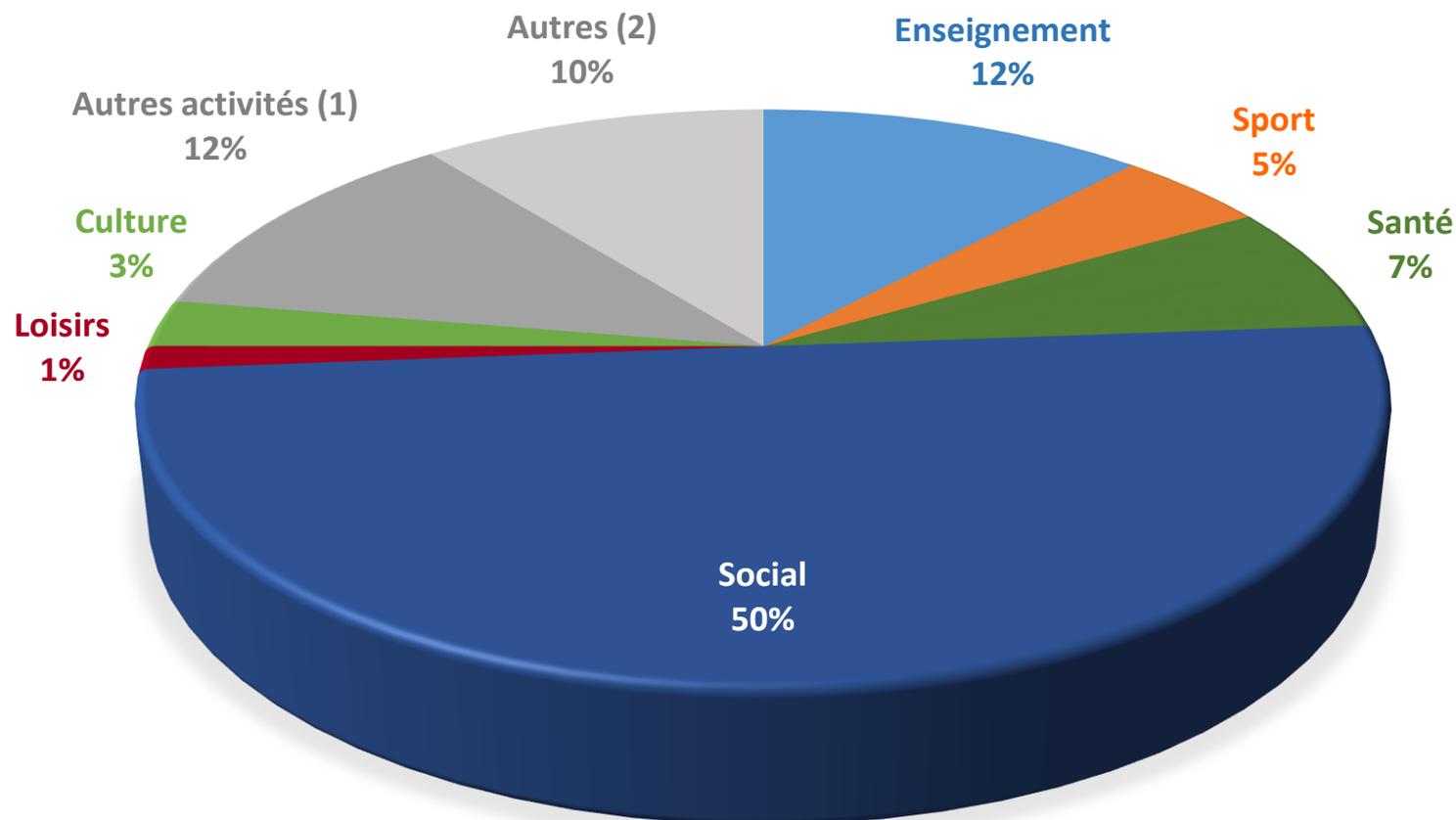
Moyenne nationale : 9,4 %

Moyenne hors Ile-de-France : 10 %

*Carte réalisée avec le logiciel libre QGIS, avec l'appui de l'association CartONG*

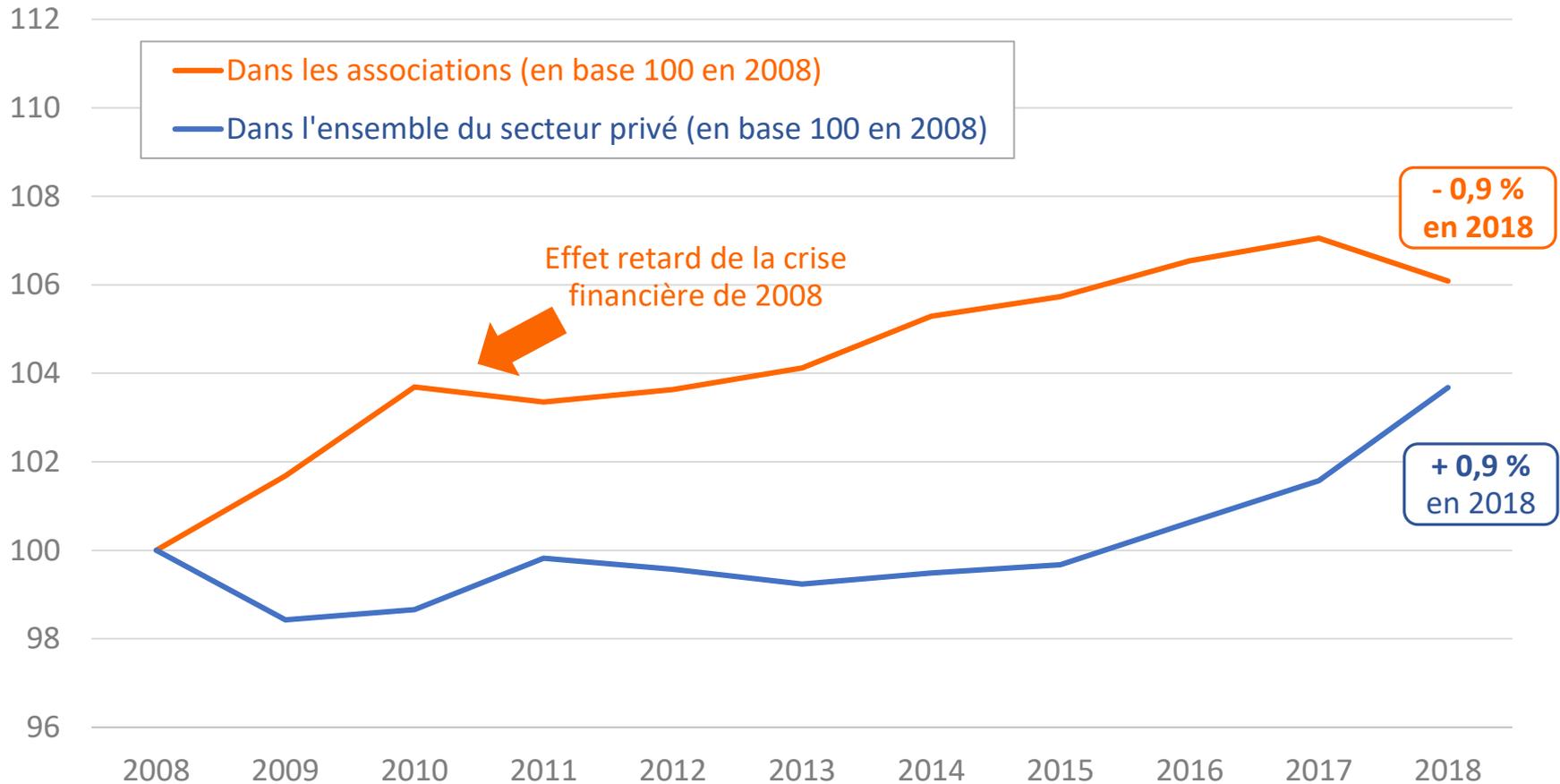
Pour aller plus loin : [Les Essentiels de la vie associative en département](#)

# Les effectifs salariés par secteur d'activités



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2018. Traitement R&S. L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3. (2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

# Dans les associations et dans le secteur privé



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S – Lecture : Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations. Les courbes sont construites en tendance, à partir de l'année 2008.

# *Où en sont les associations en France aujourd'hui ?*

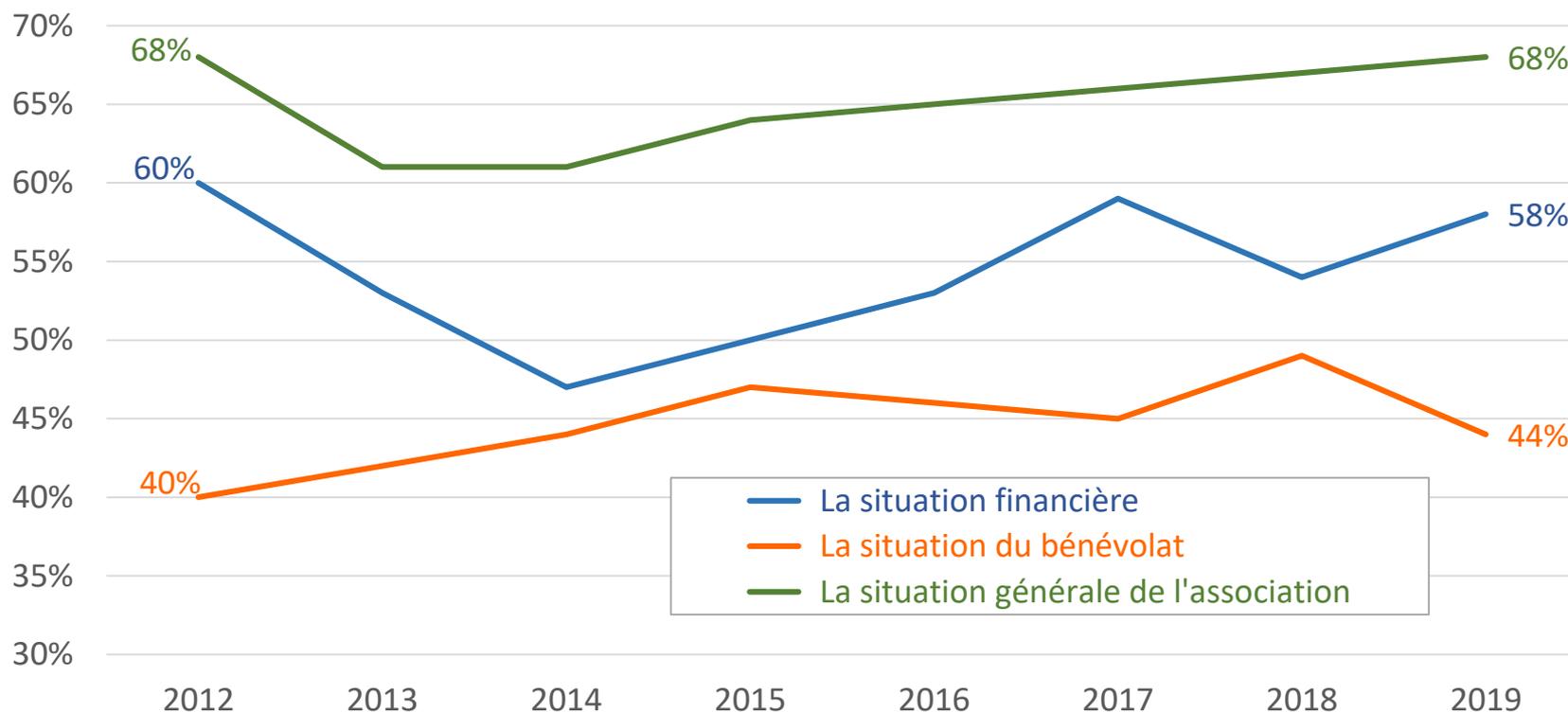


Enquête nationale réalisée auprès de 2 595 responsables associatifs, entre le 9 avril et le 28 juin 2019.

Echantillon national représentatif constitué d'après la méthode des quotas appliquée aux variables « budget », « emploi » et « secteur d'activité » des associations.

# L'appréciation des derniers mois

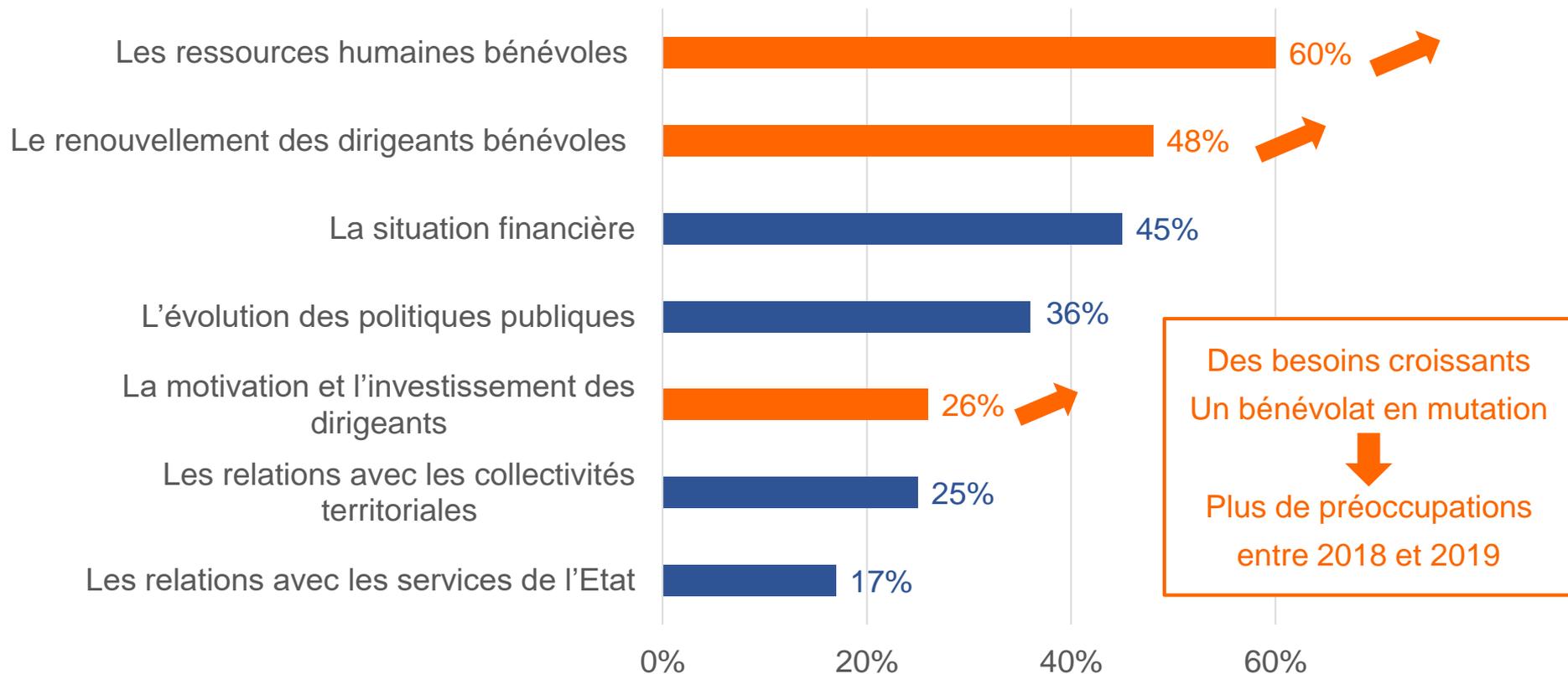
*Sont jugées bonnes ou très bonnes, par l'ensemble des dirigeants associatifs :*



Lecture : 44% des dirigeants associatifs interrogés au printemps 2019 estiment que la situation de leur association est bonne ou très bonne concernant le bénévolat (ils étaient 49% en 2018). Concernant la situation financière, ils sont 58%. Ils sont plus nombreux concernant la situation générale : 68%, nettement au-dessus des 2 premières composantes qui sont essentielles au bon fonctionnement des structures (le bénévolat et la situation financière).

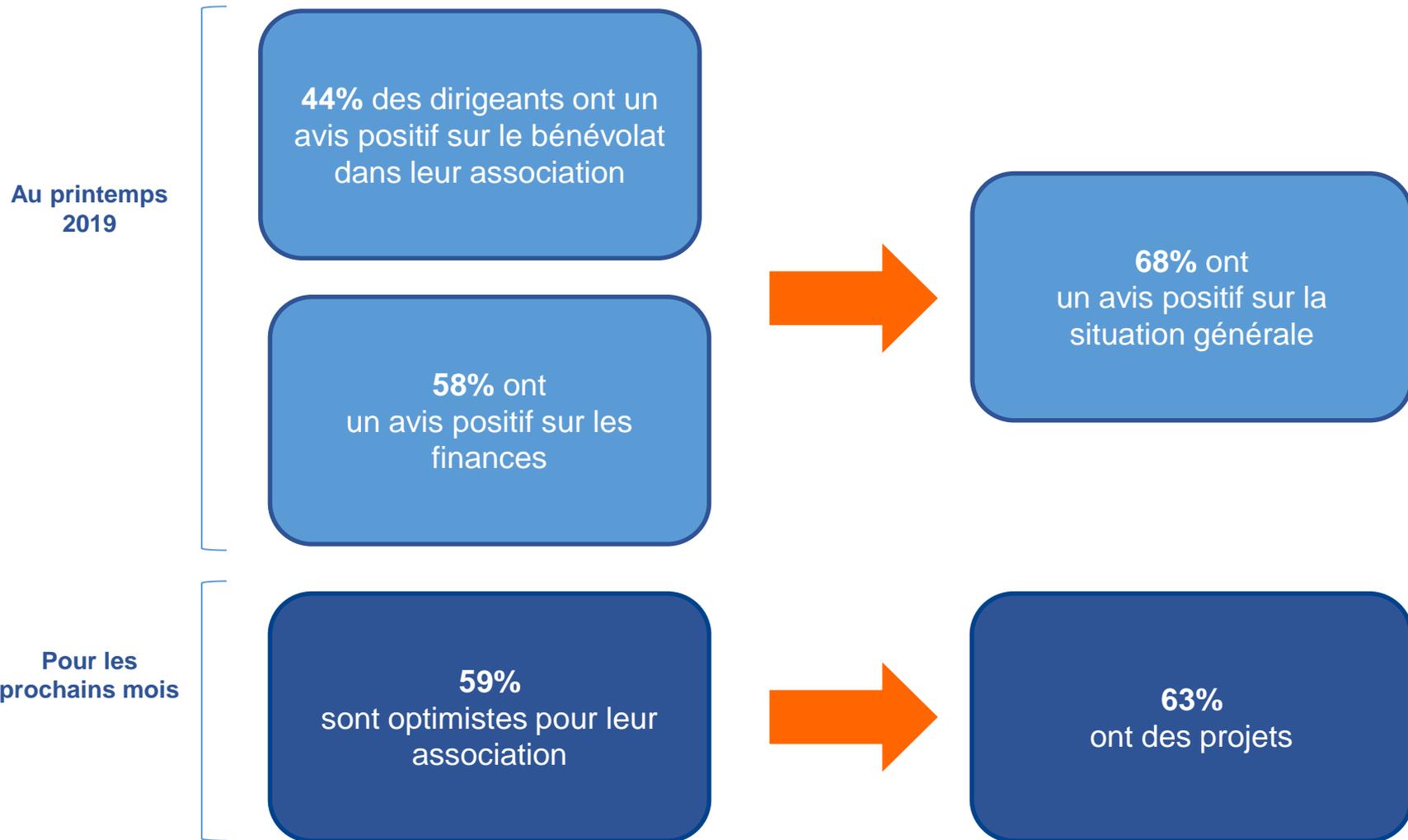
# Alertes sur le bénévolat

*Les principaux sujets d'inquiétude des dirigeants associatifs:*



Lecture : Au printemps 2019, 60% des responsables sont préoccupés par la situation du bénévolat, proportion en nette hausse par rapport à 2018.

# Le volontarisme des dirigeants



# *En savoir plus*



# R&S, un réseau d'experts au service des solidarités

---

Association sans but lucratif, **Recherches & Solidarités** s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité par rapport aux travaux publiés par ailleurs. Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales, en libre accès sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

Dans la rubrique *Nos thématiques* :

- La version complète de cette 17<sup>ème</sup> édition de *La France associative en mouvement*, nos autres publications nationales sur la vie associative, le bénévolat, le don d'argent, le mécénat...

Dans la rubrique *Dans les territoires* :

- *Repères et chiffres clés en régions* avec un focus sur le secteur sanitaire et social non lucratif.
- *Les Essentiels de la vie associative dans chaque département*.

Etre informé des nouvelles parutions, via la newsletter mensuelle :  
[marie.duros@recherches-solidarites.org](mailto:marie.duros@recherches-solidarites.org)

# Annexe 1 : les secteurs d'activité au regard des créations

Définition des secteurs d'activités des associations nouvelles, au regard des inscriptions au Journal officiel (Répertoire National des Associations en vigueur depuis avril 2007)

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

## Annexe 2 : précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Dans un souci d'approche très fine de la réalité, et en lien étroit avec la méthodologie utilisée par l'ACOSS-URSSAF, les établissements sont comptabilisés en fonction de leur activité réelle : 0,25 pour les établissements actifs pendant un trimestre, 0,5 pour deux trimestres...
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **effectifs salariés** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Chaque salarié compte pour un dans chacun des établissements employeurs, indépendamment de sa durée de travail. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple), ni les volontaires en service civique.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat ACOSS-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'Etat), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette dé plafonnée.

# Annexe 3 : les secteurs d'activités au regard de l'emploi

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, <i>autres activités pour la santé humaine</i>
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée <i>autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire</i> .

Cette répartition repose sur la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.

# Avec le soutien du groupe MACIF



## LE GROUPE MACIF, LE POUVOIR D'AGIR AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ

Le modèle mutualiste de la Macif est fondé sur le principe de l'intelligence collective : l'individu est au service du collectif et le collectif au service de l'individu. Sans actionnaires ni capital à rémunérer, le groupe Macif réinvestit ses profits dans l'intérêt commun. Ainsi, ses 5 millions de sociétaires ont le pouvoir d'agir ensemble pour ce qu'ils considèrent essentiel pour eux mais aussi pour une économie plus sociale et solidaire.

## AGIR RESPONSABLE

La Macif s'engage concrètement et durablement au cœur des territoires pour faire avancer la société dans tous les domaines : responsabilité sociale, environnement, diversité... Son action se traduit par des programmes innovants et des dispositifs de solidarité mutualiste qui contribuent à faire bouger les lignes.

Avec ces avancées, la Macif donne du sens à son modèle économique qui a vocation à conjuguer solidarité, responsabilité et humanisme. À la clé, la volonté de promouvoir une économie sociale, solidaire et citoyenne, conduite au plus près des réalités terrain.

## RÉSOLUMENT MUTUALISTE, LE GROUPE MACIF PLACE LE SOCIÉTAIRE AU CŒUR DE SES ACTIONS

De ce principe, la Macif tire sa ligne de conduite : « le pouvoir d'agir sur l'essentiel ».

Le pouvoir d'agir à titre individuel, en donnant à ses sociétaires-clients la possibilité de choisir des garanties et des services adaptés pour protéger ce qui leur est essentiel : leur vie, leurs proches, leurs biens. Et le pouvoir d'agir collectivement, au bénéfice de l'intérêt commun et d'une société plus solidaire et plus responsable.

Entreprise d'assurance citoyenne et engagée, la Macif construit depuis près de 60 ans cette relation de confiance durable fondée sur l'écoute, l'expertise et la qualité de services.

## DES OUTILS NUMÉRIQUES POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN

Pour permettre à tous de faire vivre la solidarité dans les territoires, le groupe Macif s'est associé au réseau d'experts Recherches & Solidarités, acteur reconnu et apprécié dans le secteur pour lancer en mai 2017, Diffuz, une plateforme solidaire 100 % gratuite. Sa vocation ? Donner aux citoyens français le pouvoir d'agir en matière de solidarité en leur proposant une nouvelle forme de bénévolat plus flexible, autour de microdéfis à relever partout en France. Diffuz est une réponse concrète aux attentes des 40 % de Français qui ont envie d'agir. Soutenue par six grandes structures françaises solidaires (les Restos du Cœur, le Samusocial de Paris, le Secours populaire français, Unis-Cité, France Nature Environnement, et Unicef France), cette initiative permet la rencontre entre les citoyens et les associations.